



Observatoire départemental

Population accueillie
en résidence
Habitat Jeunes

2025



Habitat
Jeunes
Île-de-France

Seine-Saint-Denis
93





SOMMAIRE

✖ Préambule : définitions du réseau Habitat Jeunes Île-de-France	4
✖ Le réseau en quelques chiffres	5
✖ Les chiffres clés de l'observatoire	6
✖ 1. Profils des jeunes entrant·e·s	7
A. Une majorité de jeunes diplômé·e·s ayant de 18 à 25 ans	
B. Une large majorité de jeunes en emploi ou en apprentissage	
C. Des jeunes en situation de précarité résidentielle	
✖ 2. Profils des jeunes sortant·e·s	11
A. Une durée de séjour qui s'allonge	
B. Un tremplin vers le logement autonome	
✖ 3. Synthèse comparative	13





Préambule : définitions du réseau Habitat Jeunes Île-de-France

Le réseau Habitat Jeunes francilien regroupe 41 structures adhérentes, gérant 134 résidences en 2025. Ces résidences sont en majorité des RS-FJT, soit des Résidences Sociales Foyer de Jeunes Travailleurs. Elles accueillent et accompagnent des jeunes de 16 à 30 ans en début de parcours, avec une priorité donnée aux 18-25 ans. Les RS-FJT sont à la fois une Résidence Sociale et un établissement social et médico-social (ESSMS).

Elles relèvent ainsi à la fois de la tutelle du Ministère du Logement et des Caisses d'Allocation Familiale, du fait de l'accompagnement socio-éducatif des jeunes.

Pour en savoir plus sur la réglementation s'appliquant aux Foyers de Jeunes Travailleurs, consultez notre ressource sur [le cadre réglementaire des résidences-FJT](#).

➤ www.habitatjeunes-idf.fr

Toutefois, le réseau compte également une quinzaine de Résidences Sociales Jeunes Actifs (RSJA). Ces résidences peuvent accueillir des jeunes de 18 à 32 ans. Au sein du réseau Habitat Jeunes, elles constituent un produit complémentaire et accueillent principalement des jeunes de plus de 26 ans en mobilité professionnelle ou en formation, conformément au [cadrage régional de la DRIHL publié en 2021](#).

Certaines résidences peuvent également connaître des conventionnements particuliers ou anciens, modifiant de fait les règles d'attribution.

Le lexique Habitat Jeunes Île-de-France :

En raison des multiples dispositifs de logement jeune, et pour simplifier la lecture, l'URHAJ privilégie les terminologies suivantes :

- **Résidences-FJT** : lorsqu'il est fait référence aux résidences-FJT, c'est pour parler de tous les Foyers de Jeunes Travailleurs, qu'ils soient ou non résidences sociales.
- **Résidences Habitat Jeunes** : lorsque ce document fait référence aux résidences Habitat Jeunes, c'est pour parler de toutes les résidences du réseau, y compris les RSJA.





Le réseau de Seine-Saint-Denis en quelques chiffres



12 résidences

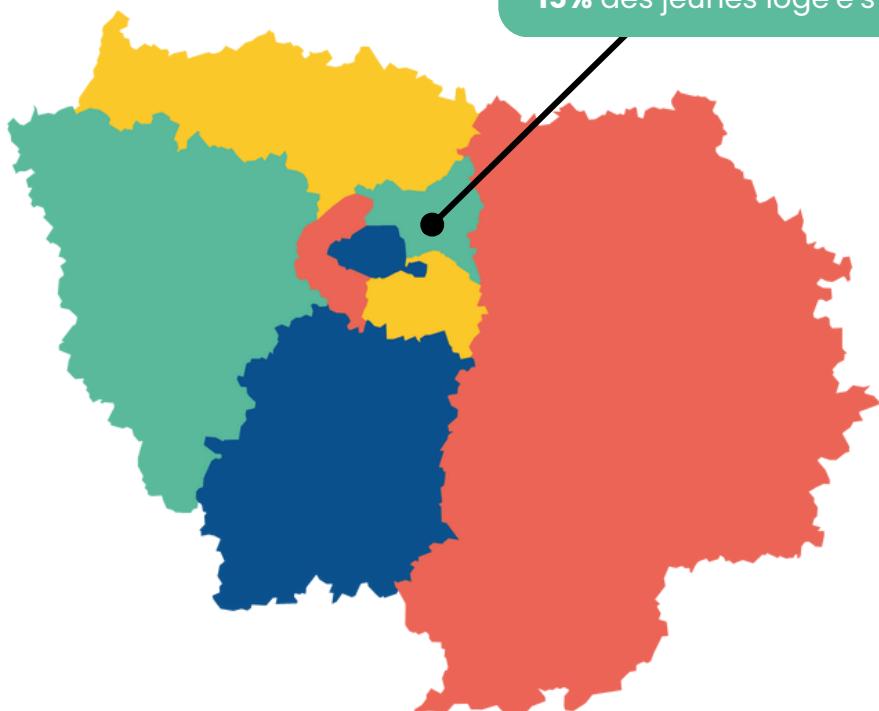


1 679 logements



1 796 places

SEINE-SAINT-DENIS - 93
4 structures adhérentes
15% des jeunes logé·e·s





Les chiffres clés de l'observatoire

62%

62% des jeunes entrent en résidence Habitat Jeunes en situation d'urgence, c'est à dire **qu'ils et elles n'ont aucune solutions de logement et/ou sont en situation de rupture familiale**



81%

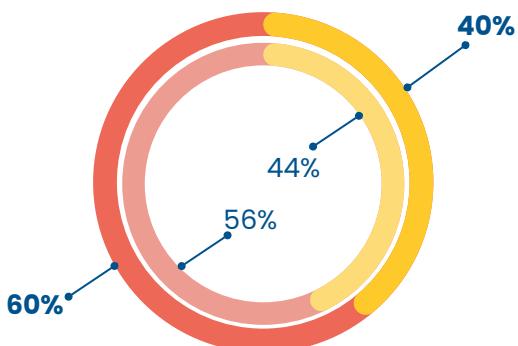
81% des jeunes entrant·e·s sont salarié·e·s ou apprenti·e·s, un chiffre similaire à celui de l'échelle régionale



71%

71% des jeunes sortant·e·s accèdent à un logement autonome, c'est plus qu'à l'échelle régionale (65%)

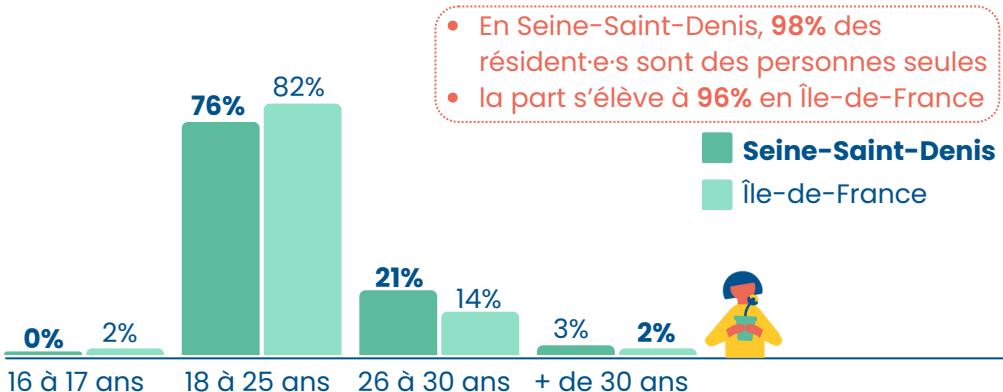
* Répartition des genres en résidence Habitat Jeunes : un public plus masculin qu'à l'échelle régionale



* 1 Profil des jeunes entrant·e·s

A Une majorité de jeunes diplômés de 18 à 25 ans

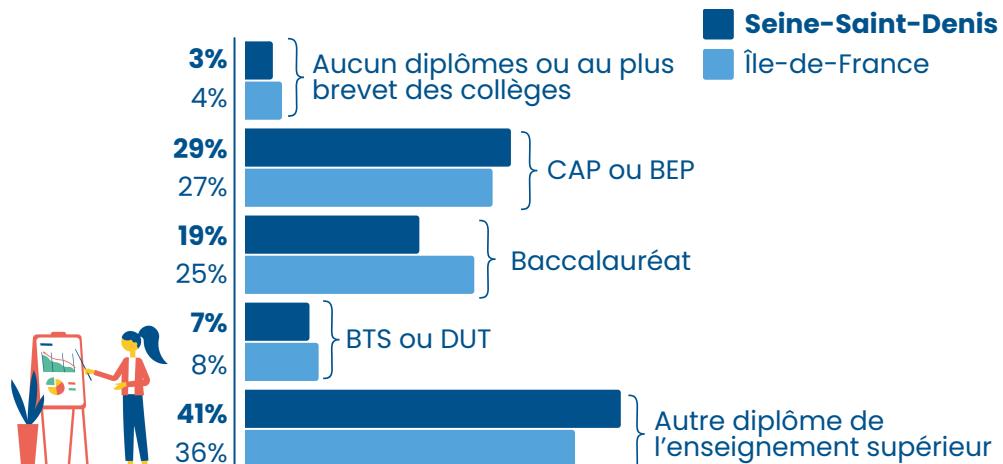
* Une moyenne d'âge des jeunes similaire à l'échelle régionale



* Une part plus importante de jeunes diplômé·e·s de l'enseignement supérieur

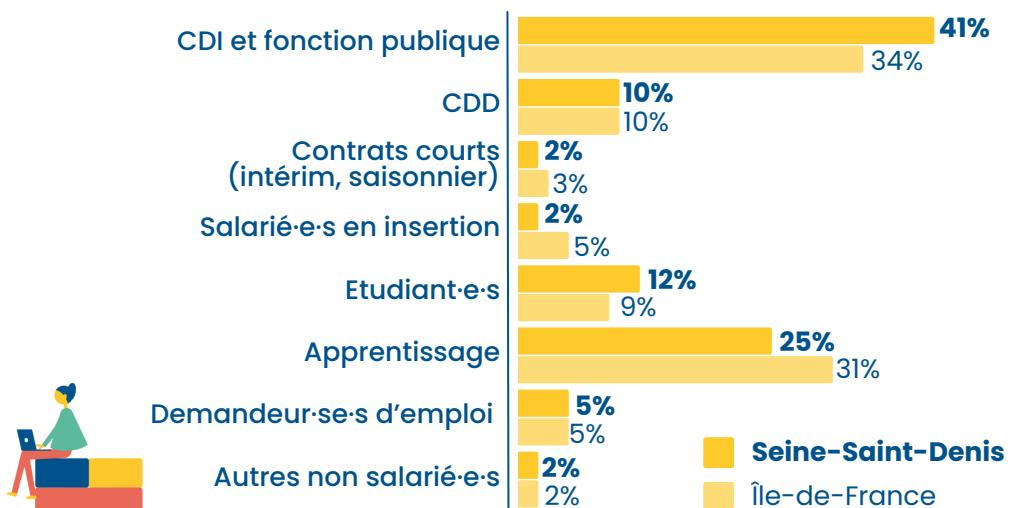
48% des résident·e·s de Seine-Saint-Denis sont diplômé·e·s de l'enseignement supérieur. En comparaison, 44% des jeunes le sont au sein du réseau Habitat Jeunes Île-de-France.

97% sont diplômé·e·s tout niveau confondu, à partir du niveau 3 (CAP/BEP).

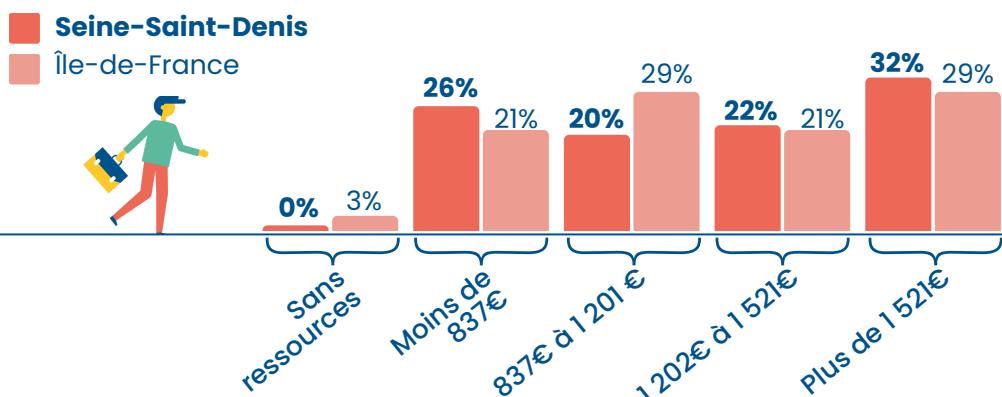


B Une large majorité de jeunes en emploi ou en apprentissage

* Situation socioprofessionnelle des résident·e·s : plus de jeunes CDI et moins d'apprenti·e·s qu'à l'échelle régionale



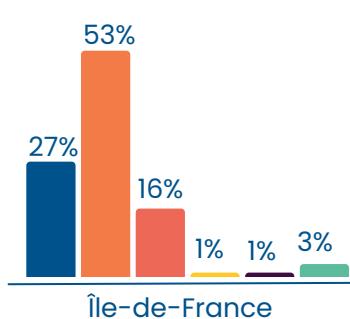
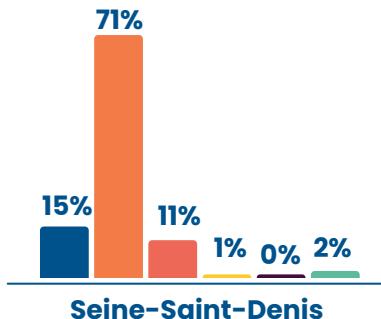
* Une part de résident·e·s dont les ressources sont inférieures à 837€ plus élevée qu'à l'échelle régionale



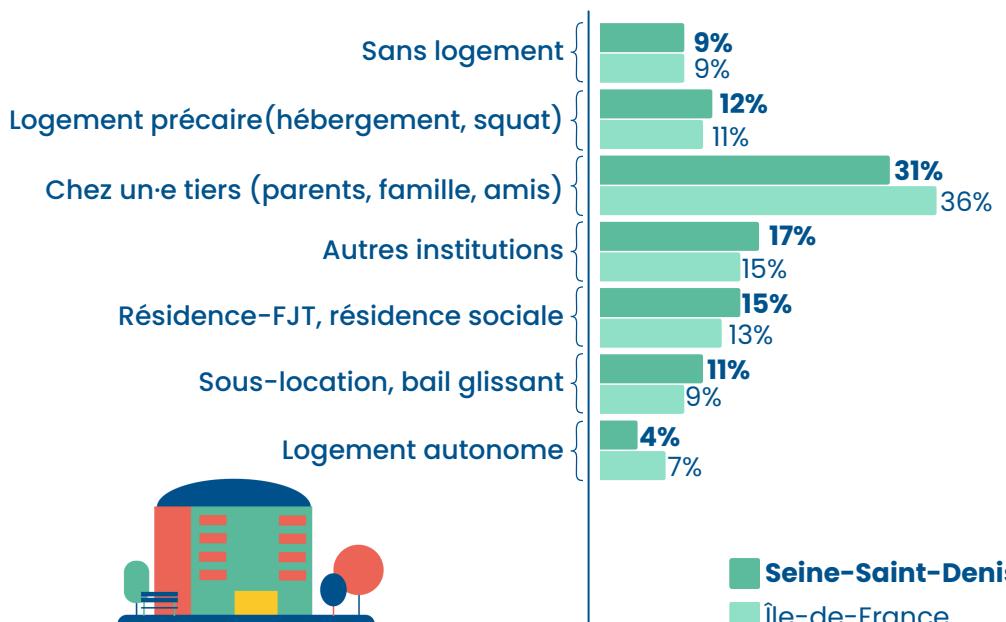
- 46% d'entre eux·elles ont un salaire inférieur à 1 201€, et 50% sur l'ensemble de la région.
- 26% ont moins de 837€ en Seine-Saint-Denis, contre 21% dans l'ensemble du réseau Habitat Jeunes Île-de-France.

C Des jeunes en situation de précarité résidentielle

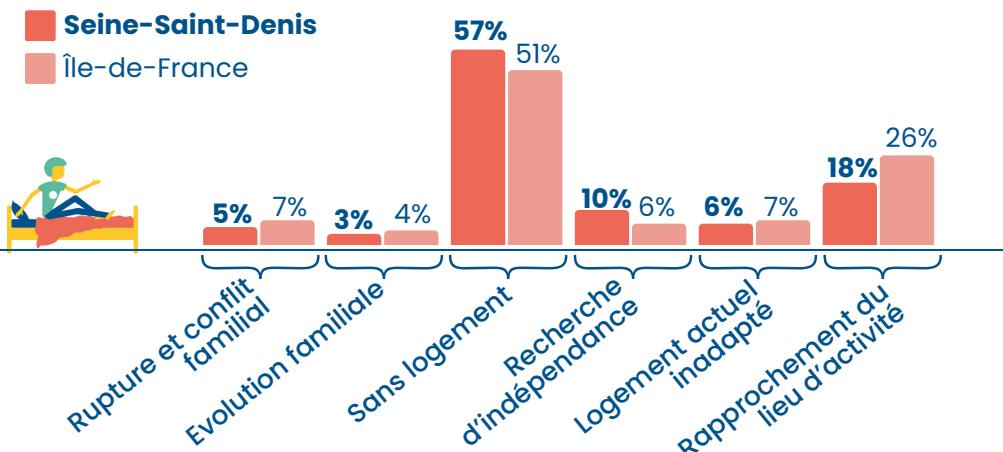
* Des jeunes de la région mais moins issus de la commune ou de l'intercommunalité d'implantation du FJT



* Solutions de logement au moment de l'entrée en résidence : des jeunes surtout hébergé-e-s chez des tiers



★ Des jeunes qui quittent leur précédent logement pour des raisons d'urgence, avec un nombre plus élevé de personnes sans logement



En Seine-Saint-Denis, les raisons d'orientation vers les résidences Habitat Jeunes sont plus souvent motivées par des situations d'urgence, en particulier l'absence de logement. Les motivations comme le rapprochement du lieu d'activité, pourtant très présentes à échelle régionale, sont moins déterminants pour les jeunes Séquano-Dyonisiens. Ces données témoignent **d'une précarité résidentielle plus marquée qu'au niveau régional**.



Les motivations des résident·e·s à choisir l'Habitat Jeunes

31%

ne disposent d'aucune autres solutions de logement - **38% au niveau régional**

6%

car c'est la solution la moins chère - **9% au niveau régional**

21%

ont été orienté·e·s par un tiers institutionnel - **18% au niveau régional**

11%

souhaitent habiter là où vivent d'autres jeunes - **13% au niveau régional**

A Une durée de séjour qui s'allonge

* Des durées de séjour semblables aux chiffres régionaux

35% des résident·e·s restent **deux ans et plus**
(37% à l'échelle régionale)

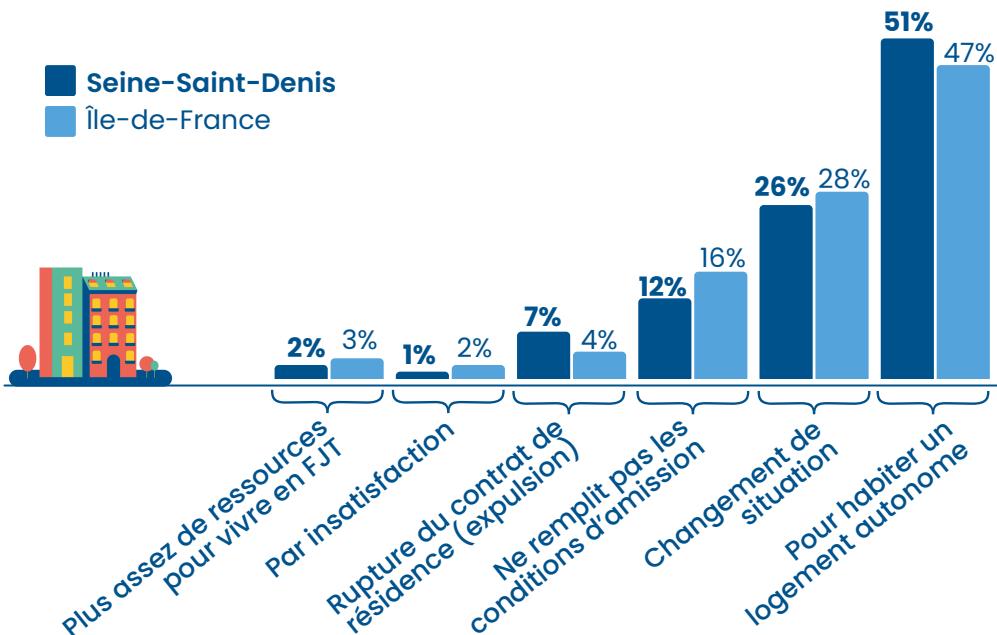
33% restent **entre un an et deux ans**
(32% à l'échelle régionale)

13% restent **entre 6 mois et un an**
(15% à l'échelle régionale)

19% restent **moins de 6 mois**
(15% à l'échelle régionale)

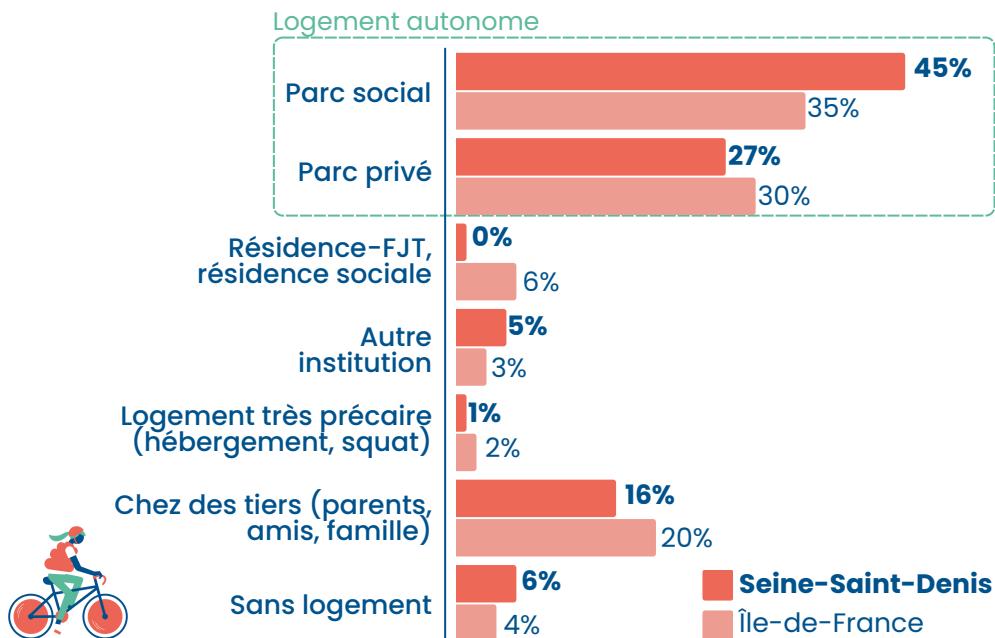


* L'accès au logement autonome comme principal motif de départ, avec des ruptures de contrat plus nombreuses en Seine-Saint-Denis



B Un tremplin vers le logement autonome

*Un taux de sortie vers le parc social plus élevé qu'à l'échelle régionale



Au total **71% des jeunes résident·e·s de Seine-Saint-Denis** quittent leur résidence pour un logement autonome (contre 65% à l'échelle du réseau francilien). Plus spécifiquement, 45% trouvent un logement dans le parc social et 27% dans le parc privé. Les résidences Habitat jeunes et l'accompagnement socio-éducatif proposé jouent un véritable rôle de tremplin pour l'autonomie résidentielle des jeunes.



★ 3 | Synthèse comparative

Les publics accueillis dans les résidences Habitat Jeunes de Seine-Saint-Denis font face à une grande précarité vis-à-vis du logement. Malgré une part de personnes employées en CDI plus élevée qu'à l'échelle régionale, celles-ci ont des revenus moins élevés : 26% d'entre elles-eux ont un salaire inférieur à 837€ contre 21% pour l'ensemble du réseau francilien. Ils-elles présentent également plus de situations d'urgence avant l'entrée en résidence, des situations liées notamment à l'absence complète de solution de logement.

Malgré une plus grande précarité, les jeunes logé·e·s en Seine-Saint-Denis présentent un taux élevé de sortie vers le logement autonome, qui constitue le principal motif de départ. C'est particulièrement vers le parc social que cette sortie s'effectue, avec 45% de sorties vers celui-ci contre 35% à l'échelle régionale.



Les acteurs Habitat Jeunes en Seine-Saint-Denis en 2025





Habitat
Jeunes
Île-de-France

166 rue de Charonne
75011 Paris
📞 01 42 16 86 66
🌐 habitatjeunes-idf.fr
✉️ contact@urhaj-idf.fr

